

**Résultats du calcul des index d'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes pour
trois entités du Groupe (SFS, FH et GSH)**

Conformément aux dispositions légales, en tant que groupe composé de plusieurs Sociétés, le Groupe WFS en France publie son index d'égalité professionnelle femmes-hommes pour chaque entreprise comptant plus de 50 salariés en France au titre des données 2025 et dont l'index est calculable.

Cet index permet d'évaluer nos pratiques sur 5 critères :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations,
- L'écart de répartition des promotions (seulement pour les entreprises de plus de 250 salariés).

Cette année, dans le Groupe WFS, trois Sociétés sont concernées.

- La Société **France Handling (FH)** qui obtient le score de 69/85 soit **81/100**
 - Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 39/40
 - Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 20/20
 - Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions : 5/15
 - Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : non calculable – Absence de retours de congé maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence.
 - Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 5/10
- La Société **de Fret et de Services (SFS)** qui obtient le score de **94/100**
 - Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 39/40
 - Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 20/20
 - Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions : 15/15
 - Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15
 - Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 5/10
- La Société **Global Services Handling (GSH)** qui obtient le score de **89/100**
 - Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 34/40
 - Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 35/35
 - Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15
 - Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 5/10

De manière générale, nous poursuivons notre engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la volonté de garantir un environnement de travail inclusif, respectueux et favorable au développement professionnel de chacun.

Dans un secteur historiquement masculin, nous savons que la progression vers une plus grande mixité demande constance et détermination. C'est pourquoi nous continuons à renforcer nos actions pour valoriser les parcours féminins, favoriser l'équité salariale et encourager une représentation plus équilibrée au sein de nos équipes.

La Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines.